

LA MAISON



- **Esprit de la Maison : partage et solidarité**

Les sœurs auxiliatrices sont heureuses de partager leur maison de fondation.

Elles désirent que cette maison soit ouverte aux groupes à caractère ecclésial, social ou caritatif et aux familles dont les enfants sont hospitalisés à l'hôpital Necker.

- **Un peu d'histoire...**

La Barouillère est le lieu de la fondation de la congrégation des Sœurs Auxiliatrices par Eugénie Smet (Marie de la Providence) en 1856.

« Aller des profondeurs du Purgatoire aux extrémités de la terre », telle est la vocation des Sœurs Auxiliatrices. Elles vivent dans des pays et des milieux très différents et accomplissent des tâches très diverses. Elles sont unies par un même désir : signifier, par leurs paroles et plus encore par leurs actes, que l'Évangile est pour tous et que « tout homme est appelé à rencontrer Dieu ».

- **Horaires d'ouverture**

La réception de l'Accueil Barouillère est ouverte :

Lundi au vendredi : 8h30 à 18h30

Samedi : 8h30 à 17h00

Dimanche : la maison est fermée

- **Église verte**

Depuis 2019, nous participons à la démarche Église verte. Le label s'adresse aux communautés chrétiennes qui veulent s'engager pour le soin de la création.

La démarche a plusieurs dimensions auxquelles nous vous invitons à participer dans la maison : économiser l'eau, trier les déchets, chauffage à 19°C, éteindre les lumières...

LES SERVICES



- **Salles de réunion**

Eugénie Smet : entre 30 et 80 (40 places avec tables / 80 sans tables)

Calcutta : jusqu'à 28 personnes

Shanghai : jusqu'à 16 personnes

Gisagara : jusqu'à 16 personnes

Bruxelles : jusqu'à 12 personnes

New York : jusqu'à 12 personnes

Mexico : jusqu'à 12 personnes

- **Logements**

14 chambres à un lit dont 2 pour personnes à mobilité réduite.

12 chambres à deux lits.

Chaque chambre est équipée de douche et WC. Les draps et serviettes de toilette sont fournis, mais pas le savon ni le shampoing.

- **Petit déjeuner**

Il peut se prendre en autonomie dans la petite salle à manger au rez-de-chaussée **entre 7h30 et 8h30**.

- **Lieux de prière**

Les Sœurs Auxiliatrices ouvrent leur chapelle aux hôtes de l'Accueil Barouillère. Une messe y est célébrée le jeudi matin à 8h15 en période scolaire. Un oratoire est également à la disposition de tous au 1^{er} étage de la maison d'accueil.

LES TARIFS



- **Participation aux frais**

Eugénie Smet : 420 € / journée - 310 € / demi-journée
Calcutta : 310 € / journée - 250 € / demi-journée

Les autres salles : 150 € / journée - 100 € / demi-journée

Chambre simple : 48€

Chambre double : 78€

- **Restauration**

Déjeuner : 16 € (12h30 ou 13h00)

Dîner : 12 € (19h00)

Petit déjeuner : 3 € (7h30 – 8h30)

- **Autres produits**

Café : 1,20 €

Café garni : 2,50 €

Apéritif simple : 3 €

Apéritif festif : 8 €

Vidéoprojecteur : 30 €

Sono/micro : 30 €

Système visioconférence : 80 €

- **Cotisation**

La cotisation est valable pour l'année civile. Elle est payable lors du premier séjour.

Cotisation annuelle groupe : 25 €

Cotisation annuelle individuel : 5 €

- **Paiement**

Les frais de cotisation et de prestations sont à régler à l'ordre de l'Accueil Barouillère, selon les modalités ci-dessous :

Cotisation : à réception du bulletin d'adhésion.

Prestations (arrhes) : à réception du devis.

Prestations (solde) : à réception de la facture.

- **Don (reçu fiscal possible)**

Vous pouvez participer à l'accueil des familles dont les enfants sont hospitalisés à l'hôpital Necker.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Adhésion

L'Accueil Barouillère est une association loi 1901.

Conformément aux statuts tout accueil implique une adhésion à l'association et le paiement de la cotisation correspondante.

Garantie de réservation

Toute réservation doit être confirmée par l'envoi du devis signé dans les 72h. La réservation devient effective à réception d'un versement d'arrhes s'élevant à 30% des prestations réservées.

Annulation des salles

En cas d'annulation :

- Les arrhes seront conservées.
- Si l'annulation survient moins de 48h avant la date retenue, la totalité du prix des prestations réservées sera facturée.
- Si elle survient entre 48h et 30 jours avant la date retenue, 50% du prix des prestations réservées sera facturé.

Repas

Le nombre doit être confirmé au plus tard 15 jours avant la date retenue, avec un ajustement 48 heures avant celle-ci.

La facturation sera établie sur la base des nombres confirmés.

Toute annulation de dernière minute entraînera la facturation de la totalité des repas réservés.

Assurance

L'Accueil Barouillère décline toute responsabilité pour les dommages (dégradation, vols, etc.) affectant les biens personnels ou matériels appartenant aux occupants.

Toute personne logée à l'Accueil Barouillère est responsable de tout dommage occasionné de son fait durant son séjour.

Recommandations

Les Sœurs Auxiliatrices souhaitent que chacune des personnes participe à la sérénité de l'Accueil Barouillère, en respectant les règles de vie de la maison et en prenant soin de ne pas fumer à l'intérieur de la maison et de ne pas se restaurer dans les chambres.

Pour venir à la maison

Métro

- Ligne 10 : Vaneau, Duroc
- Ligne 12 : Falguière, Sèvres-Babylone
- Ligne 13 : Duroc
- Ligne 4 : Saint-Placide

Bus 28 - 39 - 70 - 82 - 87 - 92

Car Air France Gare Montparnasse

Parkings

- Tour Maine-Montparnasse : rue du Départ, rue de l'Arrivée, 15^{ème}
- Boucicaut : rue Velpeau, 7^{ème}
- Lav'Parc : 4 rue de Bérive, 6^{ème}

Nous sommes ici



ACCUEIL BAROUILLERE

14, rue Saint Jean-Baptiste de la Salle

75006 Paris

tél. 01 53 69 61 00

accueil.barouillere@auxif.org

<https://auxiliatrices.fr/inscription-a-la-barouillere/>



Conditions d'accueil 2026

SALLES & LOGEMENTS



Maison d'accueil
des Sœurs Auxiliatrices
Paris